



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

COMPTE RENDU CODIR Le Samedi 22 juin 2019

Au CDOS Rhône et Métropole de LYON – 28 rue Julien – 69003 LYON

Présents : G. BELLET
D. PASCAL
I. LEFEVRE
M. VIEIRA
Y. GUILLERME
C. MATHIEU

Excusés : M. BISSIERES
B. GINOSYAN

Début de la réunion 10h00

ORDRE DU JOUR :

- 1. POINT FEDERAL**
- 2. POINT FINANCIER**
- 3. CHAMPIONNATS du CRMLE JEUNES**
Cahier des Charges, candidature 2020
- 4. CIRCUIT RAPIDE JEUNES 2019/2020**
Modification règlement
- 5. DEMANDES DE SUBVENTIONS**
- 6. APPEL CANDIDATURES COUPES**
- 7. DIVERS**

1. POINT FEDERAL

Maintien du nombre global de licences en région Auvergne Rhône-Alpes pour la saison 2018-2019:
Au total

- 2 166 licences A dont 882 pour le CRMLE, 884 en 2017-2018.
- 2 302 licences B dont 843 pour le CRMLE 748 en 2017-2018

Perte de quelques licenciés A mais gain d'une centaine de licenciés B.
G.BELLET assistera à St Quentin, à l'assemblée générale de la FFE.

2. POINT FINANCIER

Les virements des aides aux clubs ayant eu des participants aux Championnats de France Jeunes de Hyères ont été effectués.

Concernant la participation de la CSI à la finale scolaire des collèges, D.PASCAL demande à qui il doit verser l'aide de 300 Euros ?

Pour la finale scolaire des écoles, le CRMLE versera l'aide au club de Massis.

Rappel : L'aide est normalement versée soit au club « associé » à l'établissement scolaire soit à l'Association Sportive de l'établissement.

108 écoles différentes ont participé aux championnats scolaires départementaux.

278 enfants ont participé aux championnats des Ecoles et Collèges, avec 5 organisations départementales.

Pour la saison prochaine, le Comité prendra en charge l'achat de 3 coupes au général par tournois scolaires organisés. L'organisateur devra se rapprocher du Trésorier pour les modalités de perception.

Concernant la demande de subvention métropolitaine, le CRMLE n'a pour le moment aucune information de la métropole.

Le loyer du bureau mis à disposition au CDOS est de 69 € par mois. L'assurance est à la MAIF.
D. PASCAL doit s'occuper du règlement de l'hébergement du site Internet.

Le CRMLE a passé une commande 100 pendules DGT 2010, afin de les proposer à la revente à prix coutant.

les clubs intéressés sont

- L64 20,
- Ste Foy Echecs 20,
- Echiquier des Lions 4,
- LEA 8,
- Haute Savoie 15.

Il en reste 33 à disposition. Pour les intéressés, il suffit de s'adresser à G. BELLET.

Le CRMLE propose aussi des feuilles de parties à 25€ le paquet de 500.

En début de saison, il serait intéressant d'informer les clubs, de la possibilité d'emprunter le matériel du CRMLE, pour une organisation de tournois fédéraux, sous l'égide du Comité. Le circuit jeunes fait partie des tournois prioritaire. (le stock du matériel est disponible dans l'Actif hors Bilan).

3. CHAMPIONNATS du CRMLE JEUNES

Cahier des Charges, Candidature 2020

Le club de Lozanne se porte candidat pour l'organisation des Championnats du Rhône Jeunes en 2020 (Rappel : EC Corbas pour 2019).

Pour l'ensemble des compétitions (Loubatière, Scolaires, ...), un appel à candidature sera lancé sur le site du CRMLE, et les clubs devront répondre avant le 30 septembre.

La coupe Loubatière devra être organisée soit le 30 novembre, le 1^{er} décembre ou le 7 décembre. Les tournois scolaires devront être organisés avant le 31 janvier (et les dates et lieux devront être choisis).

4. CIRCUIT RAPIDE JEUNES 2019/2020

Modification règlement

G.BELLET devra informer Vincent Colin de la décision du Codir du CRMLE d'exclure temporairement le tournoi rapide jeunes d'Avinkha du Circuit Rapide Jeunes 2019-2020.

5. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Yves GUILLERME, le président de L'Echiquier des Lions, sollicite une aide pour Sarah Djidjelli, qualifiée dans l'équipe de France jeunes espoirs, pour sa participation aux championnats d'Europe. Une aide de 250 euros est accordée à l'unanimité. Cette aide est assortie d'une obligation pour Sarah d'évoquer le soutien du CRMLE lors de chaque interview ou échange médiatique.

Yves GUILLERME remercie G.BELLET et le CRMLE pour le prêt du matériel lors du Top Jeunes et sollicite une aide financière pour cette organisation qui s'est déroulée à l'ECAM. Le CRMLE ne donne pas suite à cette demande d'aide financière.

6. APPEL CANDIDATURES COUPES

Pour l'ensemble des compétitions (Loubatière, Scolaires, ...), un appel à candidature sera lancé sur le site du CRMLE, et les clubs devront répondre avant le 30 septembre.

3 publications sont à programmer sur le site du Comité :

- La liste des matériels que les clubs peuvent acheter (Pendules, feuilles de parties, etc.)
- La liste des arbitres qui doivent effectuer leur stage de formation continue,
- Les appels à candidature pour le Championnat du Rhône, la coupe Loubatière, et les tournois scolaires

Pour les publications, Matthieu Vieira rédigera le cahier des charges pour la Loubatière, et Yves Guillerme rédigera le cahier des charges pour les tournois scolaires.

7. DIVERS

M. Vieira propose la mise en place d'une liste de diffusion pour le CRMLE.